



www.unsandf.com

HALTE AU FEU SUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Où allons-nous avec cette pression commerciale écrasante, ces objectifs démesurés et totalement irréalisables, ces quotas d'emprunts, de produits boursiers de plus en plus inatteignables, cette quête permanente d'argent frais, certes indispensable, et surtout cette façon de faire, de culpabiliser l'encadrement, de culpabiliser les salariés, d'infantiliser les relations avec ces contrôles, ces reportings incessants et consommateur de temps.

Nous en avons assez de tout faire dans l'urgence, Il est temps que cela cesse pour le bien de tous, clients, salariés et Entreprise.

Depuis longtemps nous alertons sans relâche, comme toutes les organisations syndicales, la Direction sur la politique de quota en ce qui concerne les produits financiers, sur la dégradation de nos conditions de travail au quotidien, sans pour autant pouvoir obtenir l'ouverture d'un réel débat avec celle-ci.

Il ne faut plus hésiter à dire haut et fort que les conditions dans lesquelles nous évoluons ne nous permettent plus de venir travailler sereinement et d'aborder nos clients positivement. Comment proposer « le bon produit, au bon moment à nos clients » lorsque vous avez chaque semaine un objectif de produits définis à vendre. Pourtant, cela reste indispensable à la pérennité de notre entreprise.

Le Crédit Agricole n'est pas un îlot de quiétude à l'abri des aléas économiques et les salariés ne sont pas corvéables à souhait, il est temps que cela évolue dans le bon sens, il est temps que la dimension humaine prenne toute son ampleur au sein de notre entreprise afin d'aboutir sur ces sujets.

Nous demandons la mise en place immédiate, avec l'ensemble des organisations syndicales, d'un « Grenelle » sur les objectifs afin que cesse cette pression commerciale insensée et ces conditions de travail exécrables. Nous demandons aussi que soit pris en compte le manque d'effectifs chronique dans le réseau ainsi que dans les sièges sociaux, ce qui rend inévitable un transfert des charges administratives dans les agences.

Parler de conditions de travail, c'est prendre en compte le bien-être au travail comme un des facteurs d'efficacité pour l'entreprise.

La balle est dans votre camp, Monsieur le Directeur, mais pour combien de temps encore ...

Les représentants U.N.S.A.